

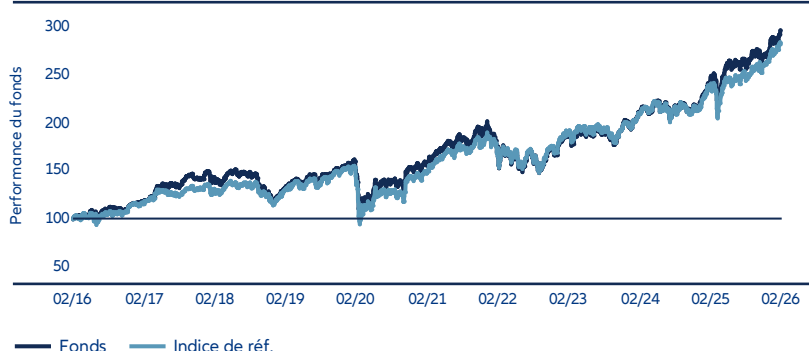
28/02/2026 | RAPPORT MENSUEL | CLASSE D'ACTIONS C (EUR)

# Allianz Innovation Souveraineté Européenne

## Objectif d'investissement

Le fonds investit principalement dans des valeurs technologiques et/ou liées à l'innovation de la zone euro. Son objectif d'investissement est d'atteindre une croissance du capital à long terme.

## Performance (Base EUR, net de frais)<sup>1</sup>



Période (annuelle)	% fonds	% IR	Périodes	% fonds	% IR
29/02/16 - 28/02/17	17,14	15,09	1 mois	3,87	3,50
28/02/17 - 28/02/18	20,86	12,61	3 mois	10,01	9,09
28/02/18 - 28/02/19	-6,71	-0,04	6 mois	14,13	14,57
28/02/19 - 29/02/20	6,54	3,65	1 an	22,70	19,49
29/02/20 - 28/02/21	9,91	8,67	3 ans	57,27	49,04
28/02/21 - 28/02/22	10,21	16,38	3 ans par an	16,29	14,23
28/02/22 - 28/02/23	9,29	10,40	5 ans	89,42	91,50
28/02/23 - 29/02/24	11,80	10,08	5 ans par an	13,63	13,88
29/02/24 - 28/02/25	14,64	13,31	10 ans	192,96	179,45
28/02/25 - 28/02/26	22,70	19,49			

En %	YTD	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	7,66	26,90	7,68	20,60	-14,93	27,76	-0,61	27,26	-14,43	21,83	4,67
Indice de réf.	6,56	23,86	7,26	17,97	-8,24	28,35	-5,07	28,02	-9,70	13,19	7,36

Les performances passées ne permettent pas de prédire les rendements futurs.

## NOTATIONS ET CERTIFICATION<sup>2</sup>

Morningstar™

Catégorie

Eurozone Large-Cap Equity

## INDICATEUR DE RISQUE<sup>3</sup>



## INFORMATIONS SUR LE FONDS

Données clés	Détails
Catégorie de part	Actions
Indice de réf. <sup>4</sup>	85% MSCI EMU Total Return Net + 15% MSCI EMU Small Cap Total Return Net (in EUR)
Date de lancement fonds	10/07/1995
Devise du Fonds	EUR
Taille du fonds	339,30 M EUR
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH, France Branch
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Paris Branch
Domiciliation	France
Clôture de l'exercice	31/12

Données de la catégorie de	Détails
Lancement catégorie d'actions	17/01/2002
Devise catégorie d'actions	EUR
Taille catégorie d'actions	127,47 M EUR
Utilisation des revenus	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Détails des frais	Détails
Frais d'entrée (%) <sup>5</sup>	5,00
Commission forfaitaire (%) <sup>5</sup> p.a.	1,79
TFE (%) <sup>6</sup>	1,79
Perf. avec frais d'entrée (%) 29/02/2016-28/02/2017	11,56

Autres informations	Détails
ISIN	FR0000011975
WKN	A2JFAF
Pays de distribution	BE, DE, FR, LU

Données du fonds	Valeurs	Chiffres clés	3 ans	5 ans
Rendement des dividendes (%) <sup>7</sup>	-1000000	Alpha (%) <sup>9</sup>	2,06	-0,25
Part active (%) <sup>8</sup>	100,00	Écart de suivi (%) <sup>10</sup>	3,07	3,48
Nbre de participations	1	Ratio d'informations <sup>11</sup>	0,67	-0,07
		Volatilité (%) <sup>12</sup>	10,31	14,14
		Volatilité de réf. (%)	-	14,14
		Ratio de Sharpe <sup>13</sup>	1,29	0,83

Allocation sectorielle (GICS)<sup>14 15</sup>

Secteur GICS	% poids du fonds	% IR	Par rapport à	
			l'indice de référence	% poids actif
Industrie	33,32	22,30		11,02
Technologies de l'information	18,76	12,17		6,59
Finance	16,56	22,53		-5,97
Services aux collectivités	8,71	6,74		1,97
Santé	7,23	5,92		1,31
Matériaux	6,51	5,15		1,36
Services de communication	3,03	4,15		-1,12
Énergie	3,02	3,85		-0,83
Immobilier	1,51	1,90		-0,39
Biens de consommation de base	1,34	5,54		-4,20
Biens de consommation discrétionnaire	0,00	9,74		-9,74

Allocation par pays/zone<sup>14</sup>

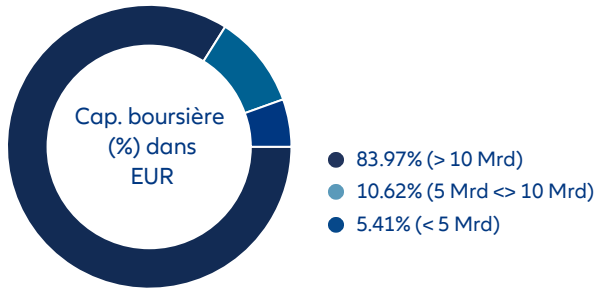
Pays/emplacement	% poids du fonds	% IR	Par rapport à	
			l'indice de référence	% poids actif
France	25,04	24,08		0,96
Allemagne	23,38	25,57		-2,19
Italie	13,63	10,15		3,48
Espagne	9,60	10,12		-0,52
Pays-Bas	9,45	12,68		-3,23
États-Unis	4,46	4,21		0,25
Finlande	2,84	3,75		-0,91
Belgique	2,49	3,51		-1,02
Autriche	2,40	1,66		0,74
Autres	6,74	4,36		2,38

**Principales positions**<sup>16</sup>

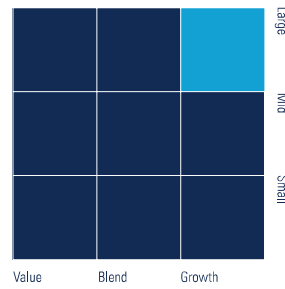
Position	% poids du fonds	% poids actif
ASML HOLDING NV	5,91	-0,21
BANCO SANTANDER SA	3,20	1,14
SAP SE	3,15	0,87
SAFRAN SA	3,04	1,47
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,88	0,94

Position	% poids du fonds	% poids actif
SIEMENS AG-REG	2,63	0,23
IBERDROLA SA	2,41	0,76
AIR LIQUIDE SA	2,40	1,08
ENEL SPA	2,35	1,29
AIRBUS SE	2,34	0,94

**Capitalisation boursière**

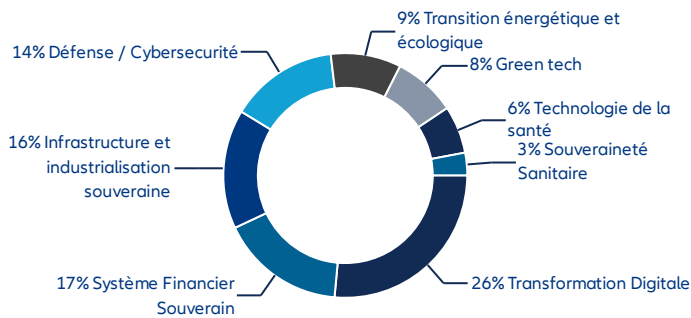


**Morningstar Style Box**<sup>17</sup>



**ÉLÉMENTS LIÉS À LA STRATÉGIE**

**Allocation thématique**



## OPPORTUNITÉS ET RISQUES

---

### Opportunités

- Potentiel de rendement élevé des actions à long terme
- Les marchés d'actions de la zone euro et les valeurs technologiques peuvent surperformer dans certaines phases
- Large diversification à travers de nombreux titres
- Possibilité de rendements supplémentaires grâce à l'analyse d'un seul titre et à la gestion active

### Risques

- Forte volatilité des actions, pertes possibles. La volatilité des prix des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Les marchés d'actions de la zone euro et les valeurs technologiques peuvent parfois sous-performer
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de la gestion active n'est pas garanti

## Notes de bas de page

- 1) Le calcul repose sur la valeur nette d'inventaire par part/action (hors droits d'entrée pour la première année d'investissement), dans l'hypothèse du réinvestissement des distributions. Calcul reprenant la méthode de la Dans ce modèle de calcul, la performance est fondée sur un montant investi de 1 moins les coûts suivants droits d'entrée de 5,0 (montant investi déduit de 47,62 à la date de souscription) pour la première année d'investissement. La gestion du compte peut entraîner des frais de garde annuels, ce qui réduira la performance. Les performances passées ne permettent pas de prédire les rendements futurs. Ces chiffres font référence à une situation passée. Si la devise d'un produit financier, d'un service financier ou de ses frais diffère de votre devise de référence, le rendement et/ou les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction de l'évolution du marché des changes. Source de toutes les données et de tous les graphiques (sauf indication contraire) IDS GmbH.
- 2) Notation de Morningstar © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document (1) à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) peuvent être ni reproduites ou diffusées (3) font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou leur degré d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Les notes Morningstar sont attribuées en prenant en compte des fonds comparables et lancés depuis au moins trois Ces notations reposent sur la performance à long terme pondérée des risques et des frais. Les notes Morningstar sont calculées tous les mois et présentées sous la forme d'étoiles les premiers 105 ~ étoiles les 22,5 suivants 4 ~ étoiles ; les 35 en milieu de tableau 3 ~ étoiles les 22,5 suivants 2 ~ étoiles ; les derniers 101 ~ étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future. Note attribuée le 31/01/2026
- 3) L'Indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le classement d'un produit dans une catégorie n'est pas garanti et peut évoluer. Même la catégorie la plus basse ne signifie pas que l'investissement est sans risque.
- 4) jusqu'au 27/03/2024 SBF 120 Total Return (in EUR), jusqu'au 14/12/2015 SBF 120 INDEX RETURN NET IN EUR, jusqu'au 31/12/2010 B\_L2: ALLIANZ ACTIONS FRANCE
- 5) Le distributeur peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription des parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le distributeur dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au distributeur. La commission forfaitaire englobe les anciens frais de gestion, frais administratifs et frais de distribution.
- 6) Total Expense Ratio (TER): Coût total (hors frais de transaction) imputé au fonds au cours du dernier exercice. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.
- 7) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. ( $eDiv/cours$  des actions) où :  $eDiv$  = le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être soumises en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.
- 8) Mesure de la proportion des actifs du fonds n'étant pas investis conformément à l'indice de référence.
- 9) L'alpha est une mesure du rendement excédentaire d'un portefeuille par rapport à son rendement attendu en fonction de son niveau de risque. Il représente la valeur ajoutée (ou soustraite) par un gestionnaire de portefeuille au-delà des mouvements de marché.
- 10) L'erreur de suivi est la différence de performance réelle entre le portefeuille et son indice de référence correspondant. Elle peut également être considérée comme un indicateur du niveau d'activité de gestion d'un fonds et de son niveau de risque correspondant. Elle est mesurée comme l'écart-type des rendements excédentaires du portefeuille par rapport à l'indice de référence.
- 11) Le ratio d'information (IR) mesure la capacité d'un gestionnaire de portefeuille à générer des rendements excédentaires par rapport à un indice de référence, ajusté en fonction du risque.
- 12) La volatilité est la mesure de la mobilité d'une action de fonds de placement.
- 13) Le ratio de Sharpe reflète la performance d'un fonds de placement corrigée selon le risque. Le ratio de Sharpe exprime l'étendue de la compensation du risque supplémentaire par le rendement supplémentaire. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus la compensation relative pour l'investissement est élevée.
- 14) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 15) La norme de classification mondiale des industries (« $\sim$ ») a été développée par MSCI (« $\sim$ ») et Standard's, une division de McGraw-Hill (« $\sim$ »), et constitue leur propriété et marque de service exclusives. Elle est concédée sous licence pour utilisation par (Titulaire de licence). Ni MSCI, ni S&P, ni aucun tiers impliqué dans l'élaboration ou la compilation de la ou de ses classifications ne fournissent de garanties, expresses ou implicites, quant à cette norme ou classification (ou aux résultats pouvant découler de leur utilisation). Toutes ces parties déclinent expressément toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier de ladite norme ou classification. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas ni MSCI, ni S&P ou leurs sociétés affiliées, ni aucun tiers impliqué dans l'élaboration ou la compilation de la ne sauraient être tenus responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même s'ils ont été informés de la possibilité de tels dommages.
- 16) Les titres mentionnés dans ce document le sont à titre d'illustration uniquement et ne constituent pas une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un titre particulier. Ces titres ne feront pas nécessairement partie du portefeuille au moment de la publication du présent document ou à toute autre date ultérieure.
- 17) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document (1) la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu (2) peuvent être ni copiées ni distribuées (3) font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou leur degré d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Morningstar Style Box Actions Au 31/12/2025, ce fonds était classé dans la catégorie des fonds Large Growth de la Morningstar Style Box™.

### Mentions juridiques

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Innovation Souveraineté Européenne est une société d'investissement à capital variable régie par les lois de France (SICAV). La volatilité (soit les fluctuations de la valeur) des unités/parts du compartiment peut être très élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au [regulatory.allianzgi.com](mailto:regulatory.allianzgi.com) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.